



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 Mars 2026

COMMUNE DE MARDEUIL

Sous la présidence du Maire, M de CHILLOU de CHURET Denis, la réunion a commencé le 03 mars 2026 à 18h30.

Membres présents :

M de CHILLOU de CHURET Denis – Maire ;	Mme LALLEMENT Martine – Conseillère municipale ;
M BAUDOUIN Jean-Marie – Adjoint au maire ;	M LEMOINE Patrice – Conseiller municipal ;
MME BERTHAUD Séverine – Conseillère municipale ;	MME LEGIVRON Marie-Claude – Conseillère municipale ;
M CLÉMENT Joël - Adjoint au maire ;	MME LÉVÊQUE Aurore – Conseillère municipale ;
MME GUICHON Anne – Conseillère municipale ;	M OUY Marcel – Conseiller municipal ;
MME GUYARD Céline – Conseillère municipale ;	M ROUCHAUSSE Jean-Michel – Adjoint au maire ;

Membres absents représentés :

MME BRESSION Marie-Christine – Conseillère municipale, représentée par M de CHILLOU de CHURET Denis ;
MME LENIQUE Caroline – Conseillère municipale, représentée par MME GUICHON Anne ;
M BRIEST David – Conseiller municipal, absent non représentée ;
M DELISSUS Laurent – Conseiller municipal, représentée par M OUY Marcel ;
M SCHAEFFER Emmanuel – Conseiller municipal, représentée par M ROUCHAUSSE Jean-Michel ;
MME COSSIEZ Alice – Conseillère municipale, représentée par MME GUYARD Céline ;

Secrétaire de séance : MME BERTHAUD Séverine, vote pour : 17, vote contre et abstention : 0

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal du 9 février 2025
- 2) Approbation du CFU 2025
- 3) Affectation du résultat 2025 ou reprise du résultat suivant réception des éléments
- 4) Finances/ budget primitif 2026
- 5) Motion compétence « distribution d'énergie »
- 6) Entour'âge : demande de subvention
- 7) Subvention Bilel GHARBI
- 8) Une rose, un espoir : demande de subvention
- 9) Adhésion 2026 AMRF
- 10) Subvention Alméa
- 11) Personnel communal : création de poste
- 12) Questions et informations diverses

Avant de commencer notre séance, deux précisions :

- En raison d'un incident national majeur au niveau de la DGFIP, le CFU, l'affectation du résultat ainsi que le budget primitif n'ont pu être validés suite au dernier conseil municipal. Il convient donc de se positionner à nouveau sur ces points. Aucune modification sur les comptes et les chiffres énoncés le 9 février dernier.
- ordre du jour optionnel : le CDG (centre de gestion) nous impose la création d'un poste spécifique pour le renouvellement du contrat de l'APC, avez-vous des objections pour ajouter ce point ? **Vote : 17 pour**

1) Approbation du procès-verbal du 09 février 2026 :

Conformément à la réglementation, nous allons procéder à l'approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal. Y-a-t-il des observations sur ce compte rendu ? Aucune remarque. **Votes : 17 pour** (Seront désormais consignées, nominativement, dans le procès-verbal, les orientations de vote de chacun d'entre nous.)

2) Approbation du CFU 2025 :

Conformément à la réglementation, le maire, Monsieur Denis de CHILLOU de CHURET quitte momentanément la séance pour l'approbation des comptes 2025.

Rappel des chiffres donnés en conseil municipal lors de la séance du 9 février dernier :

SECTION INVESTISSEMENT : 161.492,63€ en dépenses et 202.880,31€ en recettes : résultat d'exercice excédentaire de 41.387,68€

SECTION FONCTIONNEMENT : 1.829.340,49€ en dépenses et 2.117.721,95€ en recettes : résultat d'exercice excédentaire de 288.381,46€, duquel il faut déduire les restes à réaliser de 2.646,08€, soit 285.735,38€.

Votes : 16 pour (le pouvoir de Marie-Christine BRESSION étant transféré pour ce vote à M BAUDOUIN Jean-Marie).

3) Affectation du résultat 2025 ou reprise du résultat suivant réception des éléments :

À la suite de l'approbation du CFU, il faut affecter le résultat.

MAR

INVESTISSEMENT :

Les 41.387,687€ excédentaires viendront en déduction du déficit cumulé 2024 97.921,35€. Le nouveau déficit cumulé sera donc de 56.533,67€.

FONCTIONNEMENT :

Les 288.381,46€ d'excédent se cumulent avec l'excédent de 2024 de 394.993,26€ portant ainsi l'excédent total à 680.728,68€, restes à réaliser compris.

L'obligation réglementaire nous obligeant à combler en priorité le déficit d'investissement, la répartition du résultat sera la suivante : 56.533,67€ en investissement, 624.1974,97€. **Votes : 17 pour**

4) Finances/ budget primitif 2026 :

Je vous propose de confirmer le vote du budget primitif 2026 tel qu'il vous a été présenté lors du dernier conseil municipal. **Vote : 17 pour**

5) Motion compétence « distribution d'énergie » :

Cette motion provient du fait que le gouvernement envisage, dans un élan de décentralisation à transférer la gestion des réseaux d'énergie aux Départements. Le choix fait par les communes de la Marne est celui de la mutualisation volontaire au sein du TE (anciennement SIEM). Ce modèle permet d'exercer localement la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de conduire des investissements structurants au plus près des besoins des territoires. Les réseaux d'électricité et d'éclairage public constituent un patrimoine public communal. Leur gestion par un syndicat d'énergie repose sur un principe simple : proximité, transparence et réinvestissement local des ressources. Pour cela, il est proposé aux communes membres de rejeter le projet du gouvernement sur ce point, via cette motion. **Vote : 17 pour le rejet de la motion**

6) Entour'âge : demande de subvention :

En 2025, 914 personnes sur le territoire ont bénéficié de leurs services, essentiellement basés sur les personnes âgées, les familles en difficultés, apportant leur appui social dans différentes démarches. Basé sur une cotisation à l'habitants (1,25 euros), ce qui représente pour notre commune environ 1850 €. **Vote : 16 pour (Marie-Christine BRESSION, présidente de cette association ne donnant pas son pouvoir et ne participe donc pas à ce point)**

7) Subvention Bilel GHARBI :

Pour info, Bilel GHARBI, habitant de la commune et accessoirement employé saisonnier cet été, est un sportif brillant. Pour preuve sa récente victoire aux championnats de France de lutte gréco-romaine U20. Malgré ces excellents résultats, il ne dispose pas d'une marge financière suffisante, pour assumer les déplacements et autres frais lors des compétitions. Il lui a donc été proposé de nous faire une demande afin de lui venir en aide financièrement. En contrepartie, il souhaite faire une action de communication auprès de l'école, en participant à un moment d'échanges avec les élèves. Une date sera à convenir avec Madame la directrice. Pour info, son papa avait aussi bénéficié d'un soutien financier de la commune en 2008, pour sa participation aux JO de Pékin. La proposition qui vous est faite est de lui allouer la somme de 600€. **Vote : 17 pour,**

8) Une rose, un espoir : demande de subvention

Sollicitation pour subventionner cette association, dont le but est de venir en aide aux personnes confrontées au cancer. Une vente de roses sera réalisée les 25 et 26 avril prochains, dont les bénéfices seront reversés intégralement à la Ligue contre le Cancer. Sans remettre en cause le bien-fondé de cette association, les élus soutiennent le principe qu'il appartient à chacun de se déterminer, et pas à la commune. Dans le cas contraire, il faudrait subventionner tous les demandeurs. **Vote : 0 pour, 10 voix contre** (M. DE CHILLOU DE CHURET, Mme BRESSION, M. CLEMENT, Mme BERTHAUD, Mme GUICHON, Mme LENIQUE, Mme LEVEQUE, M. OUY, M. DELISSUS, Mme COSSIEZ), **7 abstentions** (M. BAUDOUIN, M. LEMOINE, Mme LEGIVRON, Mme LALLEMENT, Mme GUYARD, M. ROUCHAUSSÉ, M. SCHAEFFER)

9) Adhésion 2026 AMRF

Il vous est proposé de reconduire notre adhésion à l'AMRF (Association des maires ruraux de France), qui fédère près de 13 500 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire de 89 associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. L'adhésion annuelle est de 155 € (soit 85 € cotisation nationale et 70 € de cotisation départementale). **Vote : 17 pour**

10) Subvention Alméa

Autre demande de subvention, ALMEA, organisme de formation en alternance nous sollicite par rapport à 3 étudiants demeurant dans notre commune, pour lesquels il nous sollicite pour un montant de 95€ (3 x 65€) , au titre de cette formation. Après débat, cette demande est accordée. **Vote : 17 pour,**

11) Personnel communal : création de poste

Stéphanie Merat, notre agente au sein de l'APC (Agence Postale Communale), arrive au terme de ces deux contrats de CDD 2 x 3 ans, deux solutions se présentent : la titulariser ou la passer en CDI.

Interrogée, elle sollicite un CDI. Il nous faut donc publier le poste afin de lui refaire un contrat en tant qu'adjoint administratif de deuxième classe. **Vote : 17 pour**

12) Questions diverses : questions et informations diverses

Sollicité par l'association APPMA (Air champagne montgolfière) : décolle du Royal Champagne, mais les vols sont souvent annulés à cause des vents (départ de Champillon, situé plus en altitude). Ils ont repéré notre terrain de foot pour décoller et sollicite l'autorisation de venir décoller exceptionnellement du terrain de foot de MARDEUIL. Une convention écrite sera faite.

Élections municipales : les permanences seront de 8h à 18h. 8 créneaux possibles. Le conseil d'installation aura lieu le samedi 21 mars à 16h.

Personnel communal :

Prolongement d'arrêt d'un agent technique, Jean-Marie Gravé jusqu'au 31 mai 2026 (Saisine du centre de gestion)

Prolongement à 50 % thérapeutique pour un mois pour un autre agent technique : Emmanuel Soueve

Conseil médical, avenir pour Léonard.

Cathy Pompon, qui souffre des cervicales est en arrêt jusqu'à début avril.

Accident de travail avec suspicion de fracture pour Séverine Chrétien en arrêt : solution trouvée rapidement : Camille Chenal en stage CAP, petite enfance prolonge et reste encore pour remplacer Séverine.

Yohann Kohler est en arrêt depuis jeudi dernier à la suite d'un accident domestique, et ce jusqu'au 21 mars.

Stéphanie Rochette est en congé du 9 au 24 mars.

Distributeur de baguettes : normalement installé après le 24 mars, le CONSUEL a donné son feu vert et tout est prêt.

Vidéo protection : nouvelle caméra au niveau de l'école maternelle, et une nouvelle caméra rue Pasteur regarde vers le bas du pont de Cumières, et balaie tout l'espace autour, au niveau du rétrécissement.

Passage en LED à la salle multisports de balles : tennis couvert et Club pongiste et réfection du City-stade avec un contrat annuel d'entretien.

20h15 arrivée de Marie-Christine Bression

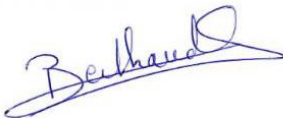
Aurore Lévêque : au clos des Carelles ils ont demandé pour les chenilles processionnaires si la mairie était prévenue. Réponse du maire : nous avons été informés, la société a été mandatée et est intervenue.

Anne Guichon : question sur les trous qui se sont formés sur la chaussée. Que faut-il faire et est-ce que la mairie est au courant du trou formé dans la ruelle près de chez elle.

Réponse de Jean Marie Baudouin : oui, la Mairie est au courant. Les centrales viennent seulement de rouvrir et la mairie attend les devis avant une intervention de leur part (entreprise POTHELET). Pour sa ruelle, non la mairie n'était pas au courant, mais c'est noté.

Marie-Christine Bression tient à remercier la mairie pour la subvention à Entour'age et rappelle quelques chiffres : sur MARDEUIL : 23 personnes accompagnées par le CLIC en 2025. Une nouvelle demande pour activité numérique. Trois personnes accompagnées par les aidants.

MME BERTHAUD Séverine,
Secrétaire de séance



M DE CHILLOU DE CHURET Denis,
Maire

